



LIBERTÉ 2027

DES CALANQUES DE CASSIS AU MASSIF DE LA SAINTE-BAUME

Séjour itinérant en hôtels 2**

6 Jours, 5 Nuits, 5 Jours de randonnée

De la montagne Sainte-Baume, massif calcaire cachant de paisibles villages provençaux nichés dans la garrigue aux calanques de la Ciotat et de Cassis, paysages de fjords et de falaises verticales, offrant des sites idylliques pour la baignade, voilà un itinéraire surprenant vous offrant une intense variété de paysages, de couleurs et de saveurs.

Un circuit en 6 jours couronné par des hôtels et restaurants de charme à la cuisine provençale qui mettront en éveil toutes vos papilles !

C'est le circuit idéal pour préparer ses randonnées estivales !

PROGRAMME

Jour 1 : ACCUEIL À CASSIS

Rendez-vous à 18 h à votre hôtel, à Cassis. Installation pour quatre nuits, et dîner libre : les restaurants ne manquent pas autour du port.

Nuit à Cassis.

Jour 2 : GRAND TOUR DES CALANQUES DE SORMIOU, MORGIOU ET SUGITON.

Un beau sentier en balcon, avec la vue sur Marseille et sa rade, vous mène d'abord à la calanque de Sormiou. On y trouve les cabanons fleuris, quelques barques dans le petit port, les pins d'Alep et une eau aux couleurs changeantes.

La crête de Morgiou, à plus de 200 m au-dessus de la mer, donne ensuite une vraie impression de vide avant de redescendre vers Morgiou, l'autre calanque « habitée ».

Quelques pêcheurs y vivent encore et sortent sur leurs « pointus », de petites barques en bois traditionnelles. Vous rejoignez ensuite Sugiton, sans doute la plus belle crique pour se baigner. Son accès se fait par un court passage équipé d'une chaîne et de petits barreaux, et la journée compte aussi quelques pas où l'on doit s'aider des mains.

Le retour au point de départ se fait par un large chemin, facile.

Nuit à Cassis.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Variante facile : + 535 m, - 535 m, 4 h 30 de marche

Variante longue : + 700 m, - 700 m, 5 h 30 de marche

Jour 3 : FALAISES DU DEVENSON, CAP GROS (509 m) ET MONT PUGET (563 m)

C'est la journée la plus longue du séjour. Vous traversez en début de matinée la forêt domaniale de la Gardiole, puis vous rejoignez le haut des falaises du Devenson : ces grands orgues de calcaire plongent de près de 300 m dans la mer, face à la Grande Candelle, haut lieu de l'escalade, et aux caps et îles du secteur.

Les falaises sont impressionnantes par leur hauteur, mais le sentier laisse toujours la place de marcher.

Par fort vent du nord, en revanche, mieux vaut ne pas y aller. Une petite brèche vous conduit au cap Gros, d'où la vue s'ouvre sur l'arrière-pays et jusqu'au cap Canaille. Vous montez ensuite au mont Puget, le point culminant du massif : les Calanques y prennent un vrai air de montagne.

Le retour se fait par une large crête, face à l'arrière-pays et au massif de la Sainte-Baume.

Nuit à Cassis.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

+ 800 m, - 800 m, environ 6 h 30 de marche

Jour 4 : LES CALANQUES DE PORT-MIOU, DE PORT-PIN ET D'EN-VAU

Depuis le port de Cassis, vous rejoignez la calanque de Port-Miou, un port naturel où mouillent les voiliers.

Le sentier continue vers Port-Pin, sa petite plage et ses pins, puis vers En-Vau, la plus spectaculaire des trois avec ses aiguilles et ses parois verticales.

La descente au fond d'En-Vau est raide et glissante par endroits : prenez votre temps, et gardez des forces pour la remontée.

Le retour se fait par le plateau, entre garrigue et forêt de pins, avec la mer en vue presque tout du long.

Dernière nuit à Cassis.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

+ 300 m, - 300 m, environ 5 h de marche

Jour 5 : LES CRÊTES DE LA SAINTE-BAUME

Changement de décor. En début de matinée, vous rejoignez Plan-d'Aups-Sainte-Baume, en taxi (en option), en bus régulier (plus long) ou avec votre voiture : environ 50 minutes de route. Vous déposez vos bagages à l'hôtel et partez à pied.

L'itinéraire découvre les versants nord et ouest du massif de la Sainte-Baume, l'autre grande montagne de Provence, en suivant la ligne de crête, autour de 1 000 m d'altitude.

Bon à savoir : là-haut, l'air est nettement plus frais qu'au bord de la mer. Gardez une polaire et une veste coupe-vent dans le sac.

Nuit à Plan-d'Aups-Sainte-Baume, en demi-pension.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelés : + 516 m, - 516 m Temps de marche : environ 5 h 20

Jour 6 : LE PIC DE BERTAGNE (1 041 m)

Depuis Plan-d'Aups, vous montez au pic de Bertagne, à l'extrémité ouest du massif et plus haut sommet des Bouches-du-Rhône.

Il domine la vallée de l'Huveaune et, au loin, la baie de Marseille.

Pique-nique là-haut, puis descente vers Plan-d'Aups en début d'après-midi.

Fin du séjour à Plan-d'Aups, vers 13 h 30.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

+ 700 m, - 700 m, environ 4 h 15 de marche

COMPLEMENT DE PROGRAMME

Votre programme, à adapter jour après jour

Chaque matin, c'est vous qui décidez du rythme : variante ou pas, départ à l'aube ou plus tranquille. Vous restez seul juge sur le terrain, mais vous ne décidez pas seul : nous sommes joignables pendant tout le séjour.

Accès aux massifs

Du 1er juin au 30 septembre, et par vent de plus de 80 km/h, l'accès aux massifs des Calanques est réglementé par arrêté préfectoral : il peut être limité à certaines heures, voire fermé toute la journée. Renseignez-vous chaque soir pour le lendemain, sur l'application « Mes Calanques », sur la carte d'accès de la préfecture ou au 0811 20 13 13.

L'ordre des journées à Cassis est conseillé, pas imposé : vous pouvez les intervertir selon la météo et les accès. Si le massif est fermé, voici quelques solutions de repli : le sentier du littoral à la Ciotat, du Mugel à Figuerolles, ou à Marseille, et la promenade en bateau vers les calanques depuis le port de Cassis.

Même lorsque les massifs sont ouverts, un mistral fort peut rendre les crêtes et les bords de falaise dangereux. Si vous ne vous sentez pas en sécurité, faites demi-tour ou changez de programme.

Un circuit parfois en sens inverse

Selon la période et les disponibilités des hôtels, nous pouvons vous proposer le circuit dans l'autre sens : une nuit à Plan-d'Aups d'abord, puis quatre nuits à Cassis.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le jour 1, à 18 h, à votre hôtel à Cassis. Merci de nous préciser si vous venez en voiture ou en train : avec la voiture, vous rejoindrez Plan-d'Aups par vous-même le jour 5.

Arrivée en avion

De l'aéroport Marseille-Provence, situé à environ 25 km au nord-ouest de Marseille. Navette bus toutes les 20 min de 6 h 30 à 20 h 50 pour la gare SNCF Marseille Saint-Charles. Durée du trajet environ 25 min puis idem accès train.

Arrivée en train

- **Gare de Marseille Saint-Charles, puis TER jusqu'à Cassis** : presque toutes les heures, environ 40 min de trajet, environ 6 €. Horaires sur SNCF Connect et TER Sud.
- **Depuis Marseille, un car relie aussi Cassis**, en 50 min à 1 h selon la circulation : horaires et tarifs sur www.lepilote.com ou au 04 91 36 06 19.

Voiture

Cassis est à 22 km de Marseille. Temps de route indicatifs :

- Lyon : environ 3 h 30, péage d'environ 35 €.
- Grenoble : environ 3 h 15, péage d'environ 25 €.
- Nice : environ 2 h 15, péage d'environ 20 €.
- Paris : environ 8 h.

Les montants des péages sont indicatifs.

Parking : À Cassis, le stationnement est réglementé et les places se font rares en saison, surtout près du port. Pour un séjour de plusieurs jours, vous avez deux solutions :

Parkings gardés et payants, au centre-ville (Environs 40€ / 3 jours)

- Parking de la Viguerie
- Parking de la Madie
- Parking des Mimosas

Ils sont proches du port et des hôtels, c'est la solution la plus pratique si vous logez en ville.

Parking relais gratuit des Gorguettes, sur les hauteurs de la ville

Des navettes de bus fréquentes descendent au centre-ville depuis le parking, pour 2 € par trajet, à votre charge. Cette solution est plus économique, mais il faut prévoir un peu de temps pour les allers-retours avec les bagages. Arrêt minute devant l'hôtel possible pour déposer ses bagages.

Informations et horaires des navettes : Office de tourisme de Cassis, 0892 25 98 92 - www.ot-cassis.com

DISPERSION

Fin du séjour à Plan-d'Aups-Sainte-Baume, le jour 6, vers 13 h 30.

- En voiture : vous repartez directement.
- En train : la gare la plus proche est Aubagne, à environ 30 minutes en taxi. Nous fixons l'heure du taxi avec vous, selon votre train : prévoyez un train à partir de 16 h. Une ligne régulière de bus est aussi possible.

Avant d'acheter vos billets retour, donnez-nous vos horaires au moment de la réservation : nous vérifions avec vous que tout s'enchaîne.

Pas envie de courir ? Restez une nuit de plus à Plan-d'Aups (tarif dans les options).

FORMALITES

Pendant la randonnée, gardez sur vous :

- une pièce d'identité en cours de validité ;
- votre carte Vitale ;
- les coordonnées de votre assurance : numéro de contrat et téléphone de l'assistance

NIVEAU

3 chaussures sur une échelle de 5.

Est-ce que ce séjour est fait pour moi ?

Oui, si vous avez l'habitude de marcher et que cinq jours de suite, entre 4 h et 6 h 30 de marche, ne vous font pas peur. Il n'y a pas de difficulté technique majeure, mais le calcaire des Calanques demande de l'attention à chaque pas : ce n'est pas une balade de bord de mer.

Concrètement, sur l'itinéraire normal :

- Environ 570 m de montée et 5 h de marche par jour en moyenne : le séjour est à la limite des niveaux 2 et 3. C'est le terrain qui le classe en 3, comme les autres séjours dans les Calanques : les sentiers sont caillouteux, souvent raides, et les descentes vers la mer sont longues.
- Le jour 2 compte quelques pas où l'on s'aide des mains, et l'accès à Sugiton se fait par une chaîne et de petits barreaux.
- Le jour 3 est le plus long, 800 m de montée et environ 6 h 30 de marche, avec une bonne partie de la journée en haut des falaises du Devenson. Le sentier est large, mais il faut renoncer par fort vent du nord.
- Le jour 4, la descente au fond d'En-Vau est raide et glissante par endroits.
- Vous marchez avec un sac léger : pique-nique, eau, vêtement chaud. Il n'y a aucun point d'eau sur les parcours : prévoyez au moins 2 litres par personne et par jour.

Un bon repère : vous avez déjà marché 5 à 6 heures dans la journée, sur des sentiers caillouteux, et vous étiez partant le lendemain.

Et les options ?

Le jour 2, la variante longue passe à 700 m de montée et 5 h 30 de marche. Gardez-la pour une journée sans vent, quand vous vous sentez à l'aise sur le calcaire.

L'œil de l'expert

- Vérifiez chaque soir l'accès aux massifs pour le lendemain : application « Mes Calanques », carte de la préfecture ou 0811 20 13 13.
- L'ordre des journées à Cassis est conseillé, pas imposé : intervertissez-les selon la météo et les accès.
- Partez tôt. Vous marchez à la fraîche, et les sentiers les plus connus sont plus calmes.
- Par mistral fort, les crêtes et les bords de falaise deviennent dangereux, même quand le massif est ouvert. Faire demi-tour ou changer de programme n'est jamais un échec, c'est souvent la meilleure décision de la journée.
- Ne sous-estimez pas la chaleur : le calcaire blanc renvoie le soleil. Couvrez-vous la tête et buvez avant d'avoir soif.
- Un doute ? Contactez-nous : on cherche ensemble la meilleure solution, en temps réel.

Comment est calculé le niveau : à partir du dénivelé moyen du séjour, en tenant compte aussi du portage, de l'engagement, du réseau téléphonique et du terrain. Les dénivelés viennent de relevés terrain ou d'un modèle qui cumule toutes les montées et descentes. Votre montre ou votre GPS peut donc afficher des chiffres un peu différents.

HEBERGEMENT

Deux hôtels, en chambre de deux

Vous dormez en chambre double (chambre individuelle possible avec supplément).

- **Nuits 1 à 4, à Cassis** : hôtel 2 étoiles face au port de pêche, à 2 minutes à pied de la plage. Chambres climatisées avec salle de bains privative, wifi gratuit. Nuit et petit-déjeuner : le dîner est libre, et les restaurants ne manquent pas autour de l'hôtel.
- **Nuit 5, à Plan-d'Aups-Sainte-Baume** : hôtel 3 étoile au cœur du massif, à 700 m d'altitude, en demi-pension. Cuisine régionale dans un restaurant à l'ambiance chaleureuse, parc arboré, wifi gratuit. Attention, l'établissement est fermé le mercredi.

Repas

Le midi et les boissons sont à votre charge. À Cassis, vous trouverez épiceries et boulangeries pour vos pique-niques. À Plan-d'Aups, l'hôtelier peut vous préparer un pique-nique, à commander la veille et à régler sur place (environ 7 à 10 €).

Hôtel complet

En cas de surcharge, surtout à Plan-d'Aups, nous pouvons vous proposer une chambre de deux, d'un confort plus simple, qui demande une voiture ou un taxi pour rejoindre le départ de la randonnée du jour 6.

ENCADREMENT

Vous marchez sans accompagnateur : sur le terrain, vous êtes autonome et responsable de votre sécurité. Mais vous n'êtes pas seul pour préparer et vivre votre séjour.

Ce que nous faisons pour vous

- Dès la réservation, nous construisons votre séjour avec vous (formule, dates, options) et nous vous tenons au courant de chaque retour des hébergeurs.
- Avant le départ, nous faisons le point ensemble sur l'itinéraire, la météo, l'état des sentiers, l'enneigement et l'équipement.
- Pendant le séjour, nous restons joignables par téléphone et par SMS pour vous aider à décider en temps réel.

Même les randonneurs les plus autonomes nous le disent : ces quelques minutes d'échange avant de partir changent tout.

Sécurité

- Le réseau téléphonique peut être faible ou absent au fond de certaines calanques et dans le massif de la Sainte-Baume.
- En cas d'urgence, composez le 112 dès que vous captez.
- L'application fonctionne en mode avion. Vous suivez votre trace sans réseau et, en cas de besoin, vous désactivez le mode avion pour donner vos coordonnées GPS exactes aux secours.

Accès aux massifs : Du 1er juin au 30 septembre, et par vent de plus de 80 km/h, l'accès aux massifs des Calanques est réglementé par arrêté préfectoral : il peut être limité à certaines heures, voire fermé toute la journée. Renseignez-vous chaque soir pour le lendemain, sur l'application « Mes Calanques », sur la carte d'accès de la préfecture ou au 0811 20 13 13.

DOSSIER DE RANDONNEE

Ce que vous recevez

Pas de pile de papiers inutiles : vous recevez l'essentiel, sous la forme qui vous convient.

Sur votre téléphone

- L'application de guidage « Roadbook » : carte, trace, variantes, points d'intérêt et localisation en temps réel. Téléchargez votre parcours avant de partir : l'application fonctionne ensuite en mode avion et ménage votre batterie. Une batterie externe reste conseillée.
- Votre carnet de route en PDF, avec des extraits de carte au 1:25 000.
- Vos bons d'échange (vouchers) en version numérique, à présenter aux hébergeurs et aux taxis.
- Sur demande, la trace GPS au format GPX, compatible avec tous les GPS et smartphones.

Sur papier

- Sur demande, l'impression de votre carnet de route.
- En option, la carte IGN des Calanques au 1:15 000 et une carte IGN personnalisée du massif de la Sainte-Baume au 1:25 000, avec votre parcours surligné.

De la réservation au premier pas

1. À la réservation : nous interrogeons chaque hébergeur et vous tenons informé de leurs réponses. Si une modification est nécessaire, nous vous demandons votre accord.
2. Confirmation de séjour : quand tous les hébergeurs ont répondu, vous recevez la liste complète de vos prestations.
3. Deux semaines avant le départ : vous recevez votre convocation ; un mail vous donne l'accès à l'application, le lien vers votre carnet de route PDF et vos traces GPX ; votre espace client se remplit d'informations pour préparer votre randonnée.
4. Avant le départ : si vous avez demandé l'impression de votre carnet de route, il vous est envoyé par voie postale avec votre convocation.

À la fin du séjour, vous gardez vos documents.

GROUPE

Départ assuré dès 1 personne.

Partir seul ?

C'est possible, et peu d'agences le proposent. Un séjour pour une personne seule demande autant de préparation et de suivi : un supplément s'applique, ainsi que le supplément chambre individuelle (voir les options).

Vous êtes déjà un groupe ?

En famille, entre amis, en association ou en comité d'entreprise, contactez-nous. Nous étudions votre demande, y compris à d'autres dates, et vous proposons un devis adapté.

TRANSFERTS INTERNES

En voiture, les accès aux départs de randonnée sont simples, bien indiqués, et chaque départ dispose d'un parking.

En train, vous utilisez les bus locaux ou un taxi : prévoyez un peu de temps pour ces trajets.

Tous les horaires utiles et les contacts taxi figurent dans votre dossier.

- Jour 2 : départ des calanques de Sormiou et Morgiou, à rejoindre en voiture, en bus ou en taxi. 30 à 1 h 00
- Jour 3 : départ au-dessus de Cassis, par le Col de la Gineste. Accès voiture ou taxi (Pas de bus)
- Jour 4 : départ à pied de l'hôtel.

- Jour 5 : transfert de Cassis à Plan-d'Aups-Sainte-Baume, environ 50 minutes, en taxi (option), en bus régulier ou avec votre voiture.
- Jour 6 : départ à pied de l'hôtel.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous ne portez que vos affaires de la journée. Le jour 5, vos bagages voyagent avec vous jusqu'au deuxième hôtel, dans votre voiture ou dans le taxi : vous les déposez à l'hôtel de Plan-d'Aups avant de partir marcher.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr

Comment faire votre sac

Vos bagages restent à l'hôtel : un sac à dos de 25 à 30 L, avec une ceinture ventrale, suffit pour la journée.

Pour les vêtements, suivez le principe des trois couches : un tee-shirt respirant, une polaire ou une doudoune légère, une veste coupe-vent imperméable, que l'on ajoute ou enlève selon l'effort et la météo. Évitez le coton, qui garde l'humidité, et préférez la laine, la soie ou le synthétique.

La liste à cocher est aussi en ligne : [? lien checklist, à venir]

Votre tenue de marche

- Chaussures de randonnée montantes, à semelle crantée, déjà portées. Le calcaire est glissant et les cailloux roulent : les chaussures basses sont déconseillées.
- Chaussettes de randonnée, avec une paire de rechange dans le sac
- Tee-shirt respirant
- Pantalon de randonnée conseillé : la garrigue griffe les jambes.
- Casquette ou chapeau

Attention au soleil : il tape fort sur le calcaire blanc, même au printemps. Protégez-vous bien.

Sac de jour (avec ceinture ventrale)

- 2 bâtons télescopiques, conseillés pour les descentes vers les calanques
- Gourde ou poche à eau : 2 L minimum par jour, il n'y a aucun point d'eau sur les parcours.
- Veste coupe-vent imperméable : le mistral peut être froid, même sous le soleil.
- Polaire ou doudoune légère : indispensable en avril et fin octobre, et dans le massif de la Sainte-Baume, autour de 1 000 m, où l'air est nettement plus frais qu'au bord de la mer.
- Lunettes de soleil, crème solaire pour la peau et les lèvres
- Maillot de bain et serviette légère. L'eau est fraîche au printemps, et souvent plus agréable en septembre.
- Téléphone chargé, avec l'application et votre parcours téléchargés, et une batterie externe
- Pique-nique, boîte hermétique, gobelet, couteau, fourchette
- Encas pour la route : fruits secs, barres de céréales
- Pochette étanche : pièce d'identité, carte Vitale, carte bancaire, attestation d'assurance. Le reste peut rester à l'hôtel.
- Lampe frontale pour les départs de fin octobre : après le changement d'heure, la nuit tombe vers 17 h 30.
- Couverture de survie
- Mini-pharmacie : médicaments personnels, pansements, de quoi soigner les ampoules, désinfectant
- Un petit sac pour rapporter vos déchets et votre papier toilette



Pour le soir : Une tenue de rechange confortable, une paire de chaussures légères et une trousse de toilette compacte suffisent : les draps et les serviettes sont fournis à l'hôtel.

DATES ET PRIX

DES CALANQUES DE CASSIS AU MASSIF DE LA SAINTE-BAUME

6 Jours, 5 Nuits, 5 Jours de randonnée

Au printemps du 03/04/2027 au 06/06/2027 (dernier départ)

À l'automne du 04/09/2027 au 23/10/2027 (dernier départ)

Prix par personne : 595 €

OPTIONS

Prestations supplémentaires

- Supplément chambre individuelle : 230 € par personne
- Supplément un seul participant : 65 € par personne

Nuits supplémentaires

- Nuit et petit-déjeuner à Cassis hôtel ** : 90 €/ personne (sup. single 50 €)
- Demi-pension à Plan d'Aups hôtel *** : 80 €/ personne (sup. single 30 €)

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en nuit et petit-déjeuner du jour 1 au jour 5 (quatre nuits à Cassis), puis en demi-pension du dîner du jour 5 au petit-déjeuner du jour 6 ;
- Le dossier liberté (la documentation pour la réalisation de la randonnée : cartes, descriptifs...) ;
- Les frais d'organisation

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons ;
- Les repas de midi ;
- Les dîners du J1, J2, J3 et J4;
- Toutes les dépenses d'ordre personnel ;
- Les transferts en bus ou taxi indiqués dans le programme pour se rendre au départ des randonnées ;
- le transfert de Cassis à Plan d'Aups si l'option n'a pas été choisie
- Les assurances ;
- Les visites éventuelles ;
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique "Le prix comprend".

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

Parc national des Calanques

Créé en avril 2012, le Parc national des Calanques est devenu le 10e Parc national français. Avec 158 100 hectares, il est ainsi le premier Parc périurbain, maritime (à 90%) et terrestre d'Europe. Il est à noter que seul deux autres Parc nationaux de cette envergure existent dans le monde : celui du Cap en Afrique du Sud et celui de Sydney en Australie.

Il a été entièrement conçu selon les dispositions de la loi du 14 avril 2006 qui a profondément réformée les modalités de création et de gestion des Parcs nationaux.

Deux zones sont intégrées et différenciées pour permettre une protection plus ciblée et plus efficace.

Le cœur du Parc est soumis à une surveillance maximale et à une réglementation particulière. Il s'étend sur les villes de Marseille, Cassis et La Ciotat, protégeant ainsi plus de 50 000 hectares à la biodiversité fragile.

L'Aire Optimale d'Adhésion (AOA) regroupe, quant à elle, les communes proches du cœur de parc. Celles-ci ont la possibilité d'adhérer à la charte. Le Parc national est alors un partenaire privilégié pour les acteurs locaux souhaitant inscrire leurs projets dans une démarche de développement durable. L'AOA intègre 4 communes supplémentaires sur plus de 100 000 hectares : Carnoux-en-Provence, la Penne-sur-Huveaune, Ceyreste et Roquefort-la-Bédoule.

Ses objectifs

Le Parc national des Calanques aura pour objectif principal la protection durable de ce patrimoine naturel :

- Préserver un site très fréquenté pour garantir l'accès aux générations futures, sans le dégrader.
- Protéger la biodiversité terrestre et marine en cœur de Parc et les espèces les plus menacées du massif.
- Créer un partage harmonieux du site afin que les hommes et la nature cohabitent sans se causer de tort.
- Réduire les pollutions.
- Valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel.
- Gérer la fréquentation du site.
- Sensibiliser les usagers à une démarche plus respectueuse de l'environnement.

CARTOGRAPHIE

Cartes IGN TOP 25 au 1/ 25 000ème : N° 3245 ET "Aubagne - La Ciotat" ;

N° 3145 E "Marseille" ;

Carte IGN au 1/ 15 000ème : "Les Calanques »

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le **cas particulier** de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués** auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. **Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.**

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation **toutes causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)

- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les **séjours à l'étranger**, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous **fournir une attestation** de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie « frais de recherche et secours »** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN